

## CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

### SESSION DE JUIN 2013

#### Programme Prévisionnel des Investissements Immobiliers

**Marie-Pierre Rouger, Vice-Présidente du Conseil Régional**

Le bordereau s'inscrit dans la suite du rapport d'étape qui vous a été présenté à la session de février.

La révision du PPI vous a été proposée au regard de quatre priorités déclinées en cohérence.

✧ L'actualisation nécessaire des capacités d'accueil dans les lycées bretons et en particulier sur l'agglomération rennaise.

✧ L'efficacité énergétique, axe prioritaire à la fois pour le confort des usagers et nos priorités en matière de transition énergétique et de réduction des gaz à effet de serre.

✧ L'adaptation aux évolutions réglementaires récentes notamment concernant l'accessibilité et l'amiante.

✧ Un cadre de travail qualitatif pour les agents présents dans les établissements.

S'agissant de l'adaptation des lycées à l'évolution démographique notamment dans le bassin de Rennes. Il me semble important de rappeler que nous ne sommes pas dans une logique de gestion comptable des m<sup>2</sup> mais dans une approche qui donne sens à notre projet éducatif et a fait l'objet de nombreuses concertations avec le rectorat, la DRAAF, les responsables d'établissement, l'ensemble de la communauté éducative.

Les propositions d'adaptation sont basées sur une volonté de coexistence des filières pour faciliter les passerelles et sécuriser les parcours de formation, la mixité non seulement filles/garçons mais aussi la mixité sociale. C'est la diversité des publics accueillis dans les établissements qui est gage d'un climat de bien-être et de bienveillance.

Le rectorat partage avec la Région cet objectif fort qui entre parfaitement en cohérence avec les orientations de la loi de Refondation de l'école. Cet objectif sera mis en place par la sectorisation.

C'est ainsi que le lycée du Rheu, tout en gardant sa spécificité de lycée agricole accueillera 400 élèves de l'Éducation Nationale.

Nous aurons un doublement des capacités du lycée Jean Brito de Bain de Bretagne.

Une extension réhabilitation du lycée Mendès France qui deviendra un lycée polyvalent et devrait passer de 900 à 1500 élèves.

L'ensemble des lycées concernés est listé dans ce bordereau. Nous avons également dimensionné l'organisation de l'offre sur une volonté d'avoir des lycées à

taille humaine du point de vue du nombre d'élèves accueillis.

Mais il n'y a pas que l'agglomération rennaise qui fasse l'objet de progression d'effectifs. Nous avons des extensions prévues également sur Lamballe.

L'impact sur le PPI 2010-2014 des opérations engagées sur les Pays de Rennes, Ploermel et Saint-Malo est de 40 M d'euros.

En termes d'efficacité énergétique, les opérations déjà en cours qui demandent à être renforcées au regard des priorités, s'inscrivent à la réduction des consommations énergétiques. Il est urgent de supprimer les facteurs de gaspillage énergétique en visant prioritairement les locaux encore chauffés à l'électricité.

La hiérarchisation des priorités en la matière est d'autant plus complexe que la majeure partie du parc des lycées est antérieure aux années 70. D'où l'importance de traiter l'ensemble du bâtiment, plusieurs exemples que certains collègues connaissent bien sont présentés dans ce bordereau : l'internat de Chateaubriand à Rennes, Fulgence Bienvenue à Loudéac, le lycée Jean Guéhenno à Vannes, l'internat du lycée Kerneuzec à Quimperlé.

L'efficacité énergétique, ce sont aussi les énergies renouvelables, le raccordement à des réseaux de chaleur, parfois dans le cadre de boucles énergétiques locales au cœur de la stratégie du Pacte Électrique Breton.

Évidemment, la priorité en ce qui concerne les constructions neuves, c'est d'avoir un bâti sobre, performant, durable, équitable à la fois entre les établissements et entre les territoires.

Le PPI des lycées est un levier important pour l'économie et les emplois de la filière construction qui plus est dans le cadre Plan Breton Bâtiment Durable porté par notre collectivité.

Notre programme d'action repose sur une méthode.

Une politique généralisée de diagnostics dans les différents domaines prioritaires que j'ai mentionnés. Je mentionnerai aussi le diagnostic toiture dont l'objectif porte à la fois sur l'isolation et la pose de panneaux photovoltaïques.

12 opérations lourdes qui seront lancées entre 2013 et 2014 pour 70 M d'euros sont mentionnés dans le rapport. 5 constructions ou réhabilitation de services de restauration qui intègrent désormais systématiquement des légumeries. 2 opérations d'internat ; des restructurations conséquentes au lycée Tristan Labière à Morlaix, Pierre Mendès France à Rennes, au lycée agricole de Saint Aubin du Cormier.

Nous avons aussi l'adaptation des locaux aux évolutions des formations. Cela a été le cas des STI2D ces dernières années, aujourd'hui ce sont les formations sanitaires et sociales, qui nécessitent des travaux relativement conséquents parfois et à réaliser rapidement.

Une ligne forte de nos investissements concerne également les usages du numérique, notamment les réseaux informatiques et les prévisions de raccordement au Très Haut Débit en lien avec le SCORAN.

Notre méthode repose aussi sur une concertation renforcée non seulement

avec les chefs d'établissement mais aussi avec l'ensemble de la communauté éducative sachant que la collectivité prend ses responsabilités en matière de qualité et de sécurité du bâti afin que les critères de service public de l'offre d'accueil des lycéennes et des lycéens soient respectés et équitables.

Vous avez en complément de ce bordereau l'ensemble des opérations en cours ou proposées, support de la concertation avec les établissements avec les résultats attendus au regard des priorités que nous sommes fixés : sécurité, santé, efficacité énergétique, conditions de travail et d'usage, performance environnementale.

Voilà mes chers collègues les axes majeurs de cette révision du PPI. Je voudrais remercier tous mes collègues impliqués dans les établissements et qui sont notre relais permanent essentiel. Merci aux services de la Région qui ont su à la fois travailler dans la prospective et la prévision tout en faisant progresser la qualité du bâti dans un objectif de soutenabilité et de bien-être pour les jeunes lycéennes et lycéens de Bretagne.